

Manifestation « Village des Sciences au CG13 »

Une réunion au CG13 s'est tenue vendredi 6 septembre pour faire le point de cette manifestation avec tous ses exposants.

Ce document est non seulement un compte-rendu de cette réunion mais aussi un mémo pour chacun de nous afin que l'organisation se fasse dans les meilleures conditions. Il pourra ainsi être complété et servira de document de référence.

La manifestation « Village des Sciences » se déroulera à l'Hôtel du Département les 11, 12 et 13 octobre. Les scolaires seront accueillis le vendredi (de 9 h à 18 h) et le samedi matin (de 9 h à 12 h). Le grand public pourra venir également le vendredi (de 9 h à 18 h), le samedi (de 9 h à 19 h) ainsi que le dimanche (de 10 h à 19 h). Une trentaine de laboratoires, de centres et d'organismes de recherche seront présents (la liste des laboratoires nous sera communiquée ultérieurement).

1. Dossier de presse

Le service communication du CG13 demande à tous les participants de rédiger un feuillet d'une vingtaine de lignes résumant l'activité de leur laboratoire. Un dossier de presse sera ainsi constitué et sera donné aux journalistes.

Il existe déjà un document élaboré l'année dernière que nous avons réactualisé. (Voir annexe 1).

2. Inaugurations

Deux inaugurations sont prévues :

- a. pour la Fête de la Science au niveau régional, **le jeudi 10 octobre à 18 heures au CCSTI, 61, La Canebière** ;
- b. pour le Village des Sciences, **le vendredi 11 octobre à 11 heures à l'Hôtel du Département**. Des invitations seront mises à disposition par le CG13 pour les laboratoires qui se chargeront de les distribuer.

3. Montage/Démontage

Le montage et le démontage peuvent se faire au CG13 dès 7 heures. Le montage commencera le 10 octobre pour se terminer le soir (21 heures) ; le démontage lundi 14 au matin avant 12 heures.

Il nous faut organiser le déménagement des éléments d'Antares et du Cosmophone s'effectuera.

La camionnette du GLM est à réserver toute la journée du jeudi ainsi que celle du lundi. Elle servira à transporter les éléments du cosmophone se trouvant au GLM.

De plus, il faut prévoir un autre véhicule pour les éléments se trouvant au CPPM (cf point 4) pour le jeudi matin et le lundi matin : un camion à louer + des manutentionnaires (nb à voir ?).

4. Éléments à déménager du CPPM

a. Pour le stand Antares :

- i. maquette ;
- ii. triplet de modules optiques
- iii. photomultiplicateur(s) (grand, petit)
- iv. support de photomultiplicateur ;
- v. module optique ;
- vi. blindage magnétique ;
- vii. conteneur électronique ;
- viii. système inclinomètre-compas ;
- ix. capteur de positionnement ;
- x. laser (?)
- xi. connecteur du câble optique ;
- xii. coupe du câble sous-marin avec la fibre optique à l'intérieur ;
- xiii. posters ;
- xiv. plaquettes ;
- xv. PC pour poste interactif en astroparticules ;

b. Pour le stand Cosmophone :

- i. posters ;
- ii. structure métallique ;
- iii. estrade ;
- iv. tapis.

Remarque : les autres éléments du Cosmophone se trouvent au GLM/LMA. Il s'agit de :

- v. deux ordinateurs ;
- vi. huit détecteurs ;
- vii. huit haut-parleurs ;
- viii. une baie électronique.

c. Pour les deux stands :

- i. rallonges électriques ;
- ii. système d'accroches (crochet, chaînette, fil, ...) ;
- iii. tissu ;
- iv. cavaliers pour légende ;
- v. badges (voir la forme pour ajouter le nom) ;
- vi. deux échelles autonomes.

5. Nos contraintes techniques

- a. Pour le stand Antares :
 - i. 25 m² minimum de surface ;
 - ii. 1 plateau 2x1 m² pour le triplet pour compenser la pente du sol (la pente est de 4%) ;
 - iii. deux tables proposées par le CG.
- b. Pour le stand Cosmophone :
 - i. une surface plane de 20 m² ;
 - ii. 10 ml de supports pour les posters ;
 - iii. 1500 watt de puissance électrique ;
 - iv. deux tables proposées par le CG.
- c. Badges : 30 badges ont été commandés. Ils devront être présentés pour le parking du CG13.
- d. Signalétique des stands :
 - i. Centre de Physique des Particules de Marseille (CPPM) – Antares
 - ii. Centre de Physique des Particules de Marseille (CPPM)– Le Cosmophone en collaboration avec le Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique

6. Planning prévisionnel

Jour	Plages - Horaires	Nb de personnes pour Antares	Nb de personnes pour le Cosmophone	Nb total de personnes
Vendredi	9 h – 13 h	2	2	8
	13 h – 18 h	2	2	
Samedi	9 h – 13 h	2	2	9-10
	13 h – 19 h	3-4	2	
Dimanche	10 h – 13 h	2	2	9-10
	13 h – 19 h	3-4	2	

- Claude se charge du planning Cosmophone
- John se charge du planning Antares

7. Liste détaillée des objets exposés et estimation de leurs valeurs :

Voir annexe 2

Annexe 1



Centre de Physique des Particules de Marseille

Unité Mixte de Recherche 6550 :
CNRS/Institut National de Physique Nucléaire et
de Physique des Particules
et Université de la Méditerranée
Directeur : Elie Aslanides

Le Centre de Physique des Particules de Marseille contribue à l'exploration du monde subatomique et à l'observation du cosmos. Sa mission est la recherche fondamentale en physique des particules et en astroparticules :

- Étudier les composants ultimes de la matière (particules élémentaires) et les forces qui les relient ;
- Appréhender l'origine de la masse des particules ;
- Comprendre la disparition de l'antimatière au cours de l'évolution de l'Univers ;
- Rechercher de nouvelles particules prédictes par les théories les plus avancées ;
- Observer le cosmos par la détection des particules élémentaires de très haute énergie.

Parmi les expériences du laboratoire, ANTARES immergera au fond de la Méditerranée, par 2400 mètres de profondeur, un télescope d'un genre entièrement nouveau basé sur la détection de neutrinos cosmiques de haute énergie.

Le Cosmophone est une installation sonore qui détecte et restitue, en temps réel, le flux des rayons cosmiques ambients. Un exemplaire construit par le CPPM fonctionne en permanence à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris. C'est une illustration des actions de diffusion des connaissances et de vulgarisation auprès du grand public du Centre de Physique des Particules de Marseille.

Pour plus d'informations :

Adresse du CPPM :

163, avenue de Luminy - Case 907
FR-13288 Marseille Cedex 09
Tél.04 91 82 72 00, Fax 04 91 82 72 99

Sites internet :

CPPM <http://marwww.in2p3.fr>,
Antares <http://antares.in2p3.fr>,
Cosmophone <http://cosmophone.in2p3.fr>

Contacts :

Magali Damoiseaux Chargée de communication, damoiseaux@cppm.in2p3.fr
04 91 82 72 28
Fabrice Hubaut Physicien, hubaut@cppm.in2p3.fr
04 91 82 72 51

Annexe 2

**Valeur du matériel exposé à l'Hôtel du Département
les 11, 12, 13 octobre 2002
concernant Antares et le Cosmophone**

CPPM - Antares

Désignation	Montant
Un ordinateur	2283 euros
Posters	761 euros
Maquette	3044 euros
Matériel technique	3044 euros
Total	9132 euros

Valeur du matériel exposé à l'Hôtel du Département les 11, 12, 13 octobre 2002 concernant Antares et le Cosmophone

CPPM - Cosmophone